



LEVÉE DE L'AVIS D'ÉBULLITION

À TOUS LES RÉSIDENTS DESSERVIS PAR LE RÉSEAU D'AQUEDUC SECTEUR VILLAGE

Saint-Adolphe-d'Howard, vendredi 28 juillet 2017 - **La Municipalité vous avise qu'il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer et ce, à compter de vendredi 28 juillet 2017.**

Les analyses effectuées par un laboratoire accrédité attestent que l'eau respecte les normes du Règlement québécois sur la qualité de l'eau potable (RQEP chapitre Q-2, règlement 40).

Nous vous remercions de votre compréhension et sommes désolés des inconvénients qu'a pu occasionner cette situation.

Benoît Mongeau
Directeur des travaux publics et de l'ingénierie

Pour être joint rapidement par téléphone, inscrivez-vous au système automatisé de messagerie.

Vous pouvez vous inscrire via notre site web
www.stadolphedhoward.qc.ca en suivant les indications
« Service automatisé de messagerie ».